



STOP À L'EMBRASEMENT DE LA DÉTENTION : DES MESURES IMMÉDIATES S'IMPOSENT !

Depuis plusieurs jours, la situation en détention est particulièrement préoccupante. Les tensions liées aux trafics de stupéfiants, aux dettes non honorées, aux rivalités de gangs et aux luttes de territoire ont atteint un niveau alarmant.

Ces conflits ont désormais pris une dimension communautaire, entraînant depuis mardi de violents affrontements entre détenus mahorais et réunionnais. À ce jour, les violences se concentrent principalement sur le bâtiment A, mais le risque de propagation vers le bâtiment B est réel et imminent.

FO JUSTICE alerte solennellement la Direction : la situation est explosive et pourrait conduire à l'embrasement de l'ensemble de la prison du Port.

Pendant que les tensions s'intensifient, ce sont une nouvelle fois les personnels qui se retrouvent en première ligne, exposés à un risque accru d'agressions physiques et verbales. Chaque intervention devient plus dangereuse et les conditions de travail se dégradent de jour en jour.

FO JUSTICE EXIGE DES MESURES RAPIDES ET CONCRÈTES.

- La mise en place immédiate d'un plan de sécurisation renforcé.
- La séparation effective des groupes antagonistes.
- Des transferts ciblés des détenus les plus impliqués dans les violences.
- Un renforcement des effectifs afin d'assurer la sécurité des personnels.
- Une réponse ferme et adaptée face aux meneurs et aux trafics qui alimentent ces tensions.
- Une communication transparente de la Direction sur les mesures envisagées et leur calendrier de mise en œuvre.

FO JUSTICE refuse que les personnels servent de variable d'ajustement face à une situation qui dégénère quotidiennement. **Nous demandons à la Direction d'agir immédiatement avant qu'un drame ne survienne.**

FO JUSTICE PREND SES RESPONSABILITÉS.

Si aucune décision forte et rapide n'est prise pour rétablir l'ordre et garantir la sécurité des agents.

Nous n'excluons aucune forme d'action syndicale et nous irons jusqu'au blocage de l'établissement afin de nous faire entendre et obtenir les mesures nécessaires à la protection des personnels.

La sécurité des agents n'est pas négociable.
FO JUSTICE La défense des personnels, sans compromis.

Au Port, le 31 juillet 2026

Le bureau Local FO JUSTICE

ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

FO RÉSISTER!!
RIEN LÂCHER!
ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ

JE VOTE **FO** Justice
POUR TOUS LES PERSONNELS